

Après une année 2022 compliquée pour de nombreux acteurs du live – prestataires, intermittents, producteurs, etc, le Collectif des Régisseurs-euses a lancé en novembre un état des lieux, sous forme de questionnaire, des pratiques dans les métiers de régie des musiques actuelles. Nous avons reçu **340** réponses exploitables sur des sujets généraux et spécifiques concernant la régie de festival, de salle, de production ou encore de tournée.

Pourquoi ?

Pour poser des chiffres sur un ressenti général au sein de nos professions, pour aider à la compréhension de nos métiers, pour faire communiquer leurs acteurs entre eux sur des sujets qui nous concernent tous, pour viser à l'amélioration des conditions de travail et de la reconnaissance du travail effectué.

Voici les premiers résultats avant l'étude complète à paraître d'ici quelques semaines :

QUELQUES CHIFFRES GÉNÉRAUX

34 % des régisseurs-euses reçoivent des appels entre 20h et 8h pour des motifs non urgents, et ce plusieurs fois par semaine, voire quotidiennement.

20 % seulement ont pu partir en vacances en coupant totalement leurs mails et leur téléphone.

Concernant la régie de tournée, de festival, de production :

40 % des régisseurs-euses questionné·es nous ont indiqué n'avoir eu qu'une vague idée des missions pour lesquels elles-ils ont été appelés lors de la proposition de poste.

60 % nous ont indiqué avoir des journées de travail supérieures ou égales à 14 heures, sans compter les temps de transports éventuels. Dans le détail, c'est même 77,6 % des régisseurs-euses de festival, et 80% des régisseurs-euses de production.

90 % des régisseurs-euses (prod, festival, tournée) géraient aussi la prépa des projets concernés. Celle-ci ne faisait l'objet d'une rémunération spécifique que dans près du tiers des cas.

RÉGIE DE TOURNÉE

Parmi les répondants sur les sujets de régie de tournée :

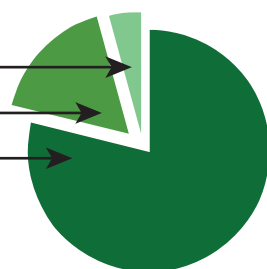
87 % cumulent au moins un des postes suivant avec celui de régisseurs-euses : backline (43%), administratif tournée (36%), plateau ou montage déco (30%), merch (16%), costumes (12%)...

17 % seulement des productions avaient budgété une enveloppe pour la « mise en route » de la tournée (rédaction des fiches techniques, demandes de devis prestataires, ...) alors que 90% des régisseurs-euses effectuent pourtant ce travail, et y passent en moyenne 63 heures pour tout type de tournée confondu.

10 % seulement d'entre elles-eux ont perçu un cachet entier lors des résidences, alors que leur amplitude moyenne de travail était de près de 12 heures.

4h20 c'est en moyenne le temps de conduite par jour d'une régisseur-euses lorsqu'elle-il a cette charge (à additionner à une amplitude moyenne de journée de 10h50).

4 % Valorisation systématique de la conduite
17 % Valorisation au delà d'une certaine distance
79 % Pas de valorisation pour la conduite



RÉGIE DE PRODUCTION

13 % c'est le pourcentage de cas où un montant spécifique était alloué aux prépas, alors que 98% des régisseuseuses nous ont signalé en faire, et y passent même un temps quasi équivalent à l'exploitation (16h en moyenne).

Exemple : pour une régie de production en salle de jauge 1501 à 3000 personnes . Temps de prépa et d'exploitation compris, voici en moyenne le salaire horaire brut :

Prépa intégrée dans le cachet d'exploitation : **11,88 €**

Prépa séparée du cachet d'exploitation : **15,64 €**

Pour comparaison, le salaire moyen horaire d'un road : **17 à 23 €**

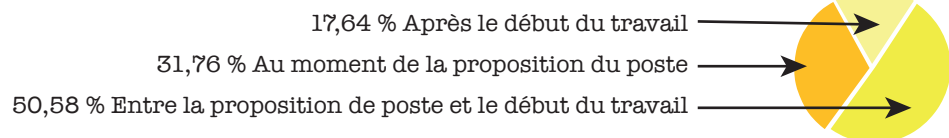
21 % ont indiqué avoir une relève prévue en cours de journée (en excluant du calcul les missions en salle de moins de 1500 places par réalisme budgétaire). Voici l'amplitude horaire moyenne de journée d'une régisseuseuses :

Quand une relève est prévue : **13h30**

Quand il n'y a pas de relève : **18h00**

RÉGIE DE FESTIVAL

Les régisseuseuses de festivals nous ayant répondu indiquent que la proposition salariale n'arrive pas systématiquement en même temps que celle du poste. Elle intervient :



60 % d'entre eux ont travaillé au moins 10 jours consécutifs sans jours off.

2 % ont indiqué que le festival sur lequel elles/ils avaient travaillé avait mis en place des doublons de manière systématique pour les postes à amplitude de plus de 12h.

Nous connaissons les réalités économiques et les modifications profondes que notre secteur endure, en particulier depuis le Covid, car nous les subissons nous aussi quotidiennement dans nos métiers.

Nous pensons que des solutions sont possibles pour concilier ces nouvelles réalités aux nécessaires changements des pratiques. Beaucoup existent déjà (relèves sur les grosses amplitudes, valorisation de la prépa, de la conduite, etc.), elles ne demandent qu'à être approfondies et généralisées !

Nous nous mettons d'ores et déjà à la disposition de tous – productions, régisseuseuse, institutions – pour échanger sur ces sujets et faire bouger les lignes. Les conditions de travail et l'attractivité de nos métiers sont l'affaire de tous, parlons-nous !

Le Collectif des Régisseuseuses
Association de régisseuseuses de musiques actuelles

Par l'intermédiaire du Centre National de la Musique, l'équipe de chercheuses et chercheurs de MUSICOVID s'est associée au Collectif des Régisseurs pour apporter son expertise scientifique dans l'élaboration de cette étude consacrée aux métiers de la régie et leur attractivité.

Le projet de recherche MUSICOVID (Expériences musicales en temps de Covid : s'adapter, résister, innover), financé par l'Agence Nationale de la Recherche pour la période 2021-2025, a pour objectif de dresser un bilan de la conjoncture musicale en temps de crise sanitaire, de réfléchir aux enseignements qu'elle a participé à produire et à proposer des analyses et des ressources pour envisager l'avenir à partir d'un présent transformé.

Pour en savoir plus : <http://musicovid.univ-tours.fr>